

RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES

Commissaires aux Comptes

Associés

- David Galaup
- Marc Claverie

Association UNAPEI 17

6 avenue Eric Tabarly

17180 PERIGNY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Association UNAPEI 17
SIEGE SOCIAL : 6 avenue Eric Tabarly - ZI des 4 Chevaliers- 17180 PERIGNY

À l'Assemblée Générale de l'Association UNAPEI 17,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UNAPEI 17 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2.1.1. « Evénements principaux, faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant la comptabilisation en immobilisations financières de placements à capital garanti à échéance 10 ans, pour un montant de 3,2 m€, l'association Unapei17 ayant l'intention de conserver ces placements durablement jusqu'à leur échéance.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les méthodes d'estimation par l'association des provisions pour risques et charges sont exposées dans la note « Provisions » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons apprécié le bien-fondé des méthodes retenues et vérifié leur application. Nous avons, sur la base de ces travaux, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A La Rochelle, le 2 juin 2023.

RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes



Marc CLAVERIE

A C T I F	Arrêté au 31/12/2022			31/12/2021
			Durée 12 mois	12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruits				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs	91 026,71	-53 110,84	37 915,87	47 992,22
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	1 070 704,82	-222 290,00	848 414,82	854 535,13
Constructions	20 527 294,48	-13 801 755,45	6 725 539,03	6 717 668,56
Installations techniques matériel et outillage	1 630 371,94	-1 259 553,15	370 818,79	313 029,08
Autres immobilisations corporelles	4 414 633,10	-3 755 826,70	658 806,40	636 000,21
Immobilisations corporelles en cours	959 465,45		959 465,45	172 085,55
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations et Créances rattachées	5 800,00		5 800,00	5 800,00
Autres titres Immobilisés	3 583 427,79		3 583 427,79	383 427,79
Prêts	747 753,38		747 753,38	717 609,00
Autres	80 905,76		80 905,76	80 227,04
TOTAL I	33 111 383,43	-19 092 536,14	14 018 847,29	9 928 374,58
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL II				
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Matières premières, approvisionnements	43 335,84		43 335,84	38 282,18
Produits intermédiaires et finis	14 667,80		14 667,80	8 650,80
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes	19 120,35		19 120,35	11 303,98
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	1 753 729,62	-608,29	1 753 121,33	1 505 236,21
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	469 288,22		469 288,22	391 881,79
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	160 004,80		160 004,80	2 360 004,80
Instruments de trésorerie				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Disponibilités	15 243 651,92		15 243 651,92	18 203 380,48
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	79 773,49		79 773,49	76 386,99
TOTAL III	17 783 572,04	-608,29	17 782 963,75	22 595 127,23
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
TOTAL IV				
Prime de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
TOTAL V				
Ecart de conversion Actif				

PASSIF

Arrêté au 31/12/2022

31/12/2021

Durée 12 mois

12 mois

Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	233 799,41	233 799,41
Fonds propres complémentaires	178 366,72	178 366,72
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres complémentaires	379 638,50	379 638,50
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves pour projet de l'entité	11 877 248,02	11 388 220,55
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	9 005 152,46	8 496 289,15
Autres réserves	2 069 192,53	2 065 606,79
Report à nouveau		
Report à nouveau	462 158,96	14 691,80
dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-970 399,99	-905 660,36
Excédent ou déficit de l'exercice		
Excédent ou déficit de l'exercice	-37 029,24	940 080,37
dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveau des activités sociales & médico-sociales		444 123,66
Situation nette (sous-total)		
Situation nette (sous-total)	15 163 374,90	15 200 404,14
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Subventions d'investissement	32 802,17	39 183,33
Provisions réglementées		
Provisions réglementées	791 579,64	798 583,28
TOTAL I	15 987 756,71	16 038 170,75
Fonds reportés et dédiés:		
Fonds reportés liés aux legs et donation		
Fonds reportés liés aux legs et donation		
Fonds dédiés		
Fonds dédiés	835 045,43	947 869,70
TOTAL II	835 045,43	947 869,70
Comptes de Liaison		
Comptes de Liaison		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour risques	30 216,60	32 216,60
Provisions pour charges		
Provisions pour charges	1 212 689,56	1 868 483,21
TOTAL IV	1 242 906,16	1 900 699,81
Dettes		
Emprunts Obligataires et assimilés (Titres associatif:		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit:		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 572 268,18	7 933 985,49
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses	9 050,00	17 690,00
Avances et acomptes sur commandes		
Avances et acomptes sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 208 758,16	1 176 810,56
Dettes des legs ou donations		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales	3 008 461,51	2 979 107,32
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés	7 379,51	
Autres dettes (d'exploitation)		
Autres dettes (d'exploitation)	295 089,93	904 942,12
Instruments de trésorerie		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Produits constatés d'avance	635 095,45	624 226,06
TOTAL V	13 736 102,74	13 636 761,55
Ecart de conversion Passif		

PASSIF

Arrêté au 31/12/2022

31/12/2021

Durée 12 mois

12 mois

Ecart de conversion Passif

TOTAL VI

TOTAL GENERAL**31 801 811,04****32 523 501,81**

Compte de résultat

Consolidé 2022

	Arrêté au :		31/12/2022		31/12/2021		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%		
Produit d'exploitation								
Cotisations	13 534,00	0,06	16 239,04	0,08	-2 705,04	-16,66		
Ventes de biens	6 017,00	0,03	622,50	0,00	5 394,50	866,59		
-dont ventes de biens en nature								
Ventes de services	2 120 851,94	9,19	2 102 288,19	9,86	18 563,75	0,88		
-dont parrainages								
Ventes de biens et services	2 126 868,94	9,21	2 102 910,69	9,86	23 958,25	1,14		
Concours publics et subvt° exploitation	23 085 920,06	100,00	21 329 295,41	100,00	1 756 624,65	8,24		
Subventions d'exploitation	4 270,00	0,02	4 601,80	0,02	-331,80	-7,21		
Versements fondateurs ou consommation dotation consommable								
. Dons manuels								
. Mécénats								
. Legs, donations et assurances-vie								
Ressources liées à la générosité du public								
Contributions financières	19 679,46	0,09			19 679,46			
Produits de tiers financeurs	23 109 869,52	100,10	21 333 897,21	100,02	1 775 972,31	8,32		
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	729 389,70	3,16	292 924,43	1,37	436 465,27	149,00		
Utilisations des fonds dédiés	164 308,47	0,71	154 335,03	0,72	9 973,44	6,46		
Autres produits	2 729 569,10	11,82	2 591 755,20	12,15	137 813,90	5,32		
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	28 873 539,73	125,07	26 492 061,60	124,21	2 381 478,13	8,99		
Charges d'exploitation								
Achats de marchandises	177 744,49	0,77	192 290,78	0,90	-14 546,29	-7,56		
Variation de stocks	-5 053,66	-0,02	1 741,98	0,01	-6 795,64	-390,11		
Autres achats et charges externes	8 643 098,60	37,44	7 634 167,74	35,79	1 008 930,86	13,22		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 319 238,84	5,71	1 179 202,92	5,53	140 035,92	11,88		
Salaires et traitements	11 038 044,69	47,81	9 781 829,95	45,86	1 256 214,74	12,84		
Charges sociales	6 555 457,56	28,40	5 848 768,70	27,42	706 688,86	12,08		
Dotations aux amortissements	1 005 343,15	4,35	973 057,18	4,56	32 285,97	3,32		
Autres charges	161 130,91	0,70	97 053,11	0,46	64 077,80	66,02		
Dotations aux provisions	11 356,22	0,05	113 184,00	0,53	-101 827,78	-89,97		
Report en fonds dédiés	51 484,20	0,22	42 151,41	0,20	9 332,79	22,14		
Aides financières								
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	28 957 845,00	125,44	25 863 447,77	121,26	3 094 397,23	11,96		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-84 305,27	-0,37	628 613,83	2,95	-712 919,10	-113,41		
Produits financiers								
Produits financiers de participations								
Autres valeurs mob., créances d'actif im.	1 765,49	0,01			1 765,49			
Autres intérêts et produits assimilés	36 702,28	0,16	24 454,10	0,11	12 248,18	50,09		
Reprises/provisions et transfert de char								
Différences positives de change								
Produits net/cession des V.M.P								
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	38 467,77	0,17	24 454,10	0,11	14 013,67	57,31		
Charges financières								
Dotations amort., dépréciations et provisions								
Intérêts et charges assimilées	77 683,29	0,34	73 336,80	0,34	4 346,49	5,93		
Différences négatives de change								
Charges nettes/cessions des V.M.P.								
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV	77 683,29	0,34	73 336,80	0,34	4 346,49	5,93		
RESULTATS FINANCIERS	-39 215,52	-0,17	-48 882,70	-0,23	9 667,18	-19,78		
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	-123 520,79	-0,54	579 731,13	2,72	-703 251,92	-121,31		
Produits exceptionnels								
Sur opération de gestion	69 243,48	0,30	2 662,77	0,01	66 580,71	2 500,43		
Sur opération en capital	16 051,56	0,07	510 427,45	2,39	-494 375,89	-96,86		
Reprises/provisions et transfert de char	7 003,64	0,03	198 605,88	0,93	-191 602,24	-96,47		
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V	92 298,68	0,40	711 696,10	3,34	-619 397,42	-87,03		
Charges exceptionnelles								
Sur opération de gestion	129,63	0,00	30,00	0,00	99,63	332,10		
Sur opération en capital	3 347,94	0,01	348 801,43	1,64	-345 453,49	-99,04		
Dotation aux amortissements et aux prov.								
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI	3 477,57	0,02	348 831,43	1,64	-345 353,86	-99,00		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	88 821,11	0,38	362 864,67	1,70	-274 043,56	-75,52		
Participation des salariés								
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII								
Impôts sur les bénéfices	2 329,56	0,01	2 515,43	0,01	-185,87	-7,39		
TOTAL VIII	2 329,56	0,01	2 515,43	0,01	-185,87	-7,39		
PRODUITS	29 004 306,18	125,64	27 228 211,80	127,66	1 776 094,38	6,52		

Compte de résultat

Consolidé 2022

	Arrêté au :		31/12/2022		31/12/2021		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%		
CHARGES	29 041 335,42	125,80	26 288 131,43	123,25	2 753 203,99	10,47		
Total XI								
Eng.à réaliser sur ressources affectés								
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs								
TOTAL XI								
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-37 029,24	-0,16	940 080,37	4,41	-977 109,61	-103,94		

Compte de résultat

Consolidé 2022

Arrêté au :	31/12/2022		31/12/2021		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Contributions Produits						
Dons en nature						
Prestation en nature						
Bénévolat						
CONTRIBUTIONS PRODUITS						
Contributions Charges						
Secours en nature						
Mises à disposition gratuite de biens et services						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
CONTRIBUTIONS CHARGES						

Compte de résultat

Consolidé 2022

Liste des structures

**Annexe aux comptes
annuels de l'exercice clos
le 31 décembre 2022**

Table des matières

1	Périmètre	4
1.1	Objet social	4
1.2	Nature et périmètre des activités	4
1.3	Description des moyens mis en œuvre	5
2	Faits caractéristiques	6
2.1	Evènements principaux	6
2.1.1	Evènements principaux, faits caractéristiques de l'exercice	6
2.1.2	Evènements postérieurs à la clôture	6
2.2	Principes, règles et méthodes comptables	7
2.2.1	Règles générales	7
2.2.2	Immobilisations corporelles et incorporelles	8
2.2.3	Créances	8
2.2.4	Provisions	9
2.2.5	Produits et charges exceptionnels	9
3	Informations relatives au bilan	10
3.1	Actif immobilisé	10
3.1.1	Tableau des immobilisations	10
3.1.2	Tableau des amortissements	11
3.1.3	Immobilisations financières	11
3.2	Actif circulant	12
3.2.1	Stocks	12
3.2.2	Créances	12
3.2.3	Produits à recevoir	12
3.3	Dépréciation des actifs	12
3.4	Passif	13
3.4.1	Tableau des provisions réglementées	13
3.4.2	Provisions	13
3.4.3	Fonds dédiés	14
3.4.4	Dettes	15
3.4.5	Charges à payer	16
3.4.6	Comptes de régularisation	16
4	Informations relatives au compte de résultat	17
5	Autres informations	19
5.1	Effectif	19
5.2	Informations sur les dirigeants	19
5.3	Autres informations	19
5.3.1	Engagements financiers donnés	19

5.3.2	Engagements financiers reçus	200
5.3.3	Crédit-bail	200
5.3.4	Contributions volontaires	211
6	Informations associatives	222
6.1.1	Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	222
6.1.2	Compte de résultat par origine et destination (CROD)	233
6.1.3	Remboursement de frais aux administrateurs	244
6.1.4	Trésorerie	244

1 Périmètre

1.1 Objet social

L'Unapei17, association départementale de parents de personnes en situation de handicap intellectuel et leurs amis, fondée en 1961, poursuit les buts suivants :

- Apporter aux familles ayant un enfant, un adolescent ou un adulte en situation de handicap, l'appui moral et matériel dont elles ont besoin, leur venir en aide par des informations, développer entre elles un esprit d'entraide et de solidarité et les amener à participer à la vie de l'association.
- Promouvoir toute action, en particulier la création et la gestion d'établissements et de services, pour la prise en charge précoce, l'éducation, la formation professionnelle, l'habitat, l'inclusion sociale, l'organisation des loisirs et la prise en charge du vieillissement.

L'association gère des activités médico-sociales, des activités commerciales à travers les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) ainsi que des activités associatives en faveur des personnes en situation de handicap mental qu'elle accompagne.

1.2 Nature et périmètre des activités

Les comptes sociaux présentés au titre de 2022 intègrent les établissements et services de l'Unapei17 suivants :

- Structures destinées à l'enfance, petite enfance, adolescence :
 - IME le Breuil
 - IMP la Rochelle
 - SESSAD
- Structures de travail protégé :
 - ESAT de Bords/Rochefort
 - ESAT du Marouillet
 - ESAT de Saintes
 - ESAT de Saint Ouen d'Aunis
- Structures adultes:
 - Foyer d'hébergement de Travailleurs de Saintes
 - Foyer d'hébergement de Travailleurs de Périgny

- Foyer d'hébergement de Travailleurs du Marouillet
- SAAJ Saint Ouen d'Aunis
- SAAJ Rochefort/Les Gonds
- Prefass
- SAVS
- Foyer occupationnel de Bouhet
- Foyer d'accueil médicalisé de Bouhet
- Foyer occupationnel et de jour de Lagord
- Foyer occupationnel et de jour Horizon
- Siège social
- Vie associative

1.3 Description des moyens mis en œuvre

Dans le cadre de son objet social, l'association a mis en place des moyens pour réaliser ses objectifs :

- L'établissement d'un projet associatif d'orientation stratégique 2021-2025 : il présente le projet de l'association et fixe les orientations stratégiques
- L'existence d'un règlement intérieur général à l'association
- L'implication des salariés : l'association emploie 420 salariés au 31 décembre 2022 dont la répartition par sexe et catégorie professionnelle est détaillée en 5.1
- La mise en place d'un processus de recrutement
- La diversité des accompagnements afin de répondre aux besoins tout au long de la vie de la personne en situation de handicap
- La sollicitation de subventions/crédits complémentaires pour mener à bien des projets répondant à l'objet social
- Les échanges réguliers avec les partenaires financeurs

2 Faits caractéristiques

2.1 Evènements principaux

2.1.1 Evènements principaux, faits caractéristiques de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Impacts liés au COVID sur le premier trimestre (absences)
- Mise en place de la prime Ségur Laforcade qui a créé des perturbations, tous les collaborateurs n'étant pas éligibles (management, recrutement et remplacement)
- Glissement de la période de congés payés pour coïncider avec l'année civile et commencement de l'apurement de la dette sociale (à hauteur de plus de 2 000 jours antérieurs sur 2022)
- Poursuite de la réorganisation de l'association en parcours et territoires avec deux directions de parcours (au lieu de trois) et quatre directions adjointes de parcours
- Achèvement de la Phase 1 de déploiement sur la restauration (FOH Bouhet, FOH Horizon, IME Le Breuil, ESAT Saint OUEEN) : les repas sont produits par la cuisine centrale associative. Les autres établissements sont encore livrés par le RIA de Fétilly (déploiement phase 2). Les travaux sont en cours sur la cuisine centrale à l'IME pour pouvoir obtenir à terme l'homologation pour plus de 1000 repas par jour
- Inflation qui a fortement progressé en 2022 (5,9% sur l'année – donnée INSEE)
- Forte hausse des taux qui a engendré une baisse significative de la provision pour Indemnité de Fin de Carrière, de 1 801k€ pour 2021 à 1 145k€ pour 2022
- Montant de trésorerie de 3,2M€ qui a été reclassé en autres immobilisations financières. Il s'agit de placements en moins-value latente à la clôture mais bénéficiant d'une garantie de capital à échéance 10 ans. Ces placements sont ouverts dans les livres du CIC pour 1,7 M€ et de la CNP pour 1,5 M€. L'association ayant l'intention de conserver ces placements durablement jusqu'à leur échéance donc avec un capital garanti, il a été procédé à un reclassement en immobilisations financières
- Revalorisation du point avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2022
- Nomination de madame Barrau en tant que Présidente lors de la dernière AG
- Départ d'Aurélié Boursiquot, DAF, en Juin 2022 et arrivée de Frédéric Prost, DAF, en octobre 2022

2.1.2 Evènements postérieurs à la clôture

- Le contexte géopolitique actuel depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, la reprise de la production post-COVID ainsi que des opérations de spéculation entraînent une hausse générale des coûts d'achat qui perdure en 2023 (inflation)

Ces éléments ne sont pas favorables à l'atteinte d'un équilibre financier en 2023. Néanmoins, l'association continue de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires afin de limiter les conséquences sur ses capacités financières et, de ce fait, ces événements ne remettent pas en cause la valorisation des actifs de l'entité ni la continuité d'exploitation

- Arbitrages à hauteur de 5,9M€ de placements au premier trimestre 2023 afin de profiter de la hausse des taux d'intérêt (essentiellement en CAT)

2.2 Principes, règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022, dont le total est de 31 801 811,04€, et au compte de résultat de l'exercice, dégageant un déficit de 37 029,24€.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice ont été arrêtés le 9 mai 2023 par le conseil d'administration de l'association.

2.2.1 Règles générales

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, sauf sur les points suivants :

- Application de l'instruction budgétaire et comptable M22 (arrêté du 23 décembre 2019) et du règlement 2019-04 de l'ANC du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Un seuil significatif de 500HT a été pris en compte pour les opérations de cut off.

2.2.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charge.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Terrains : non amortissable
- Aménagements des terrains : 5 à 40 ans
- Constructions : 1 à 50 ans
- Agencements des constructions : 2 à 50 ans
- Installations techniques : 2 à 20 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans
- Matériel de transport : 1 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique : 1 à 15 ans
- Mobilier : 2 à 15 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association pratique l'amortissement dérogatoire lié à la différence entre les dotations économiques et les dotations budgétaires.

2.2.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.2.4 Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un évènement passé de l'association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et couvrant des risques identifiés fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

2.2.5 Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

3 Informations relatives au bilan

3.1 Actif immobilisé

3.1.1 Tableau des immobilisations

	début exercice	augmentation	diminution	fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
frais d'établissement				
autres immobilisations incorporelles	90 307	720		91 027
immobilisations incorporelles en cours				
<i>total immobilisations incorporelles</i>	<i>90 307</i>	<i>720</i>		<i>91 027</i>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
terrains	778 893			778 893
agencement terrains	291 812			291 812
bâtiments et installation générales	18 255 890	2 000 901	1 395 594	18 861 197
bâtiments et installation générales sur sol d'autrui	1 602 235	63 863		1 666 098
matériel	2 291 992	299 525	145 961	1 630 372
autres immobilisations corporelles	4 189 900	350 475	125 742	4 414 633
immobilisations corporelles en cours	172 085	992 329	204 949	959 465
avances et acomptes versés				
<i>total immobilisations corporelles</i>	<i>26 767 623</i>	<i>3 707 093</i>	<i>1 872 246</i>	<i>28 602 470</i>
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
participations	5 800			5 800
autres immobilisations financières	1 181 264	3 249 016	18 193	4 412 087
<i>total immobilisations financières</i>	<i>1 187 064</i>	<i>3 249 016</i>	<i>18 193</i>	<i>4 417 887</i>
ACTIF IMMOBILISE	28 044 994	6 956 829	1 890 439	33 111 384

Les augmentations et diminutions intègrent des transferts entre établissements pour un total de 1 612 335 €.

3.1.2 Tableau des amortissements

	début exercice	diminution	augmentation	fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
frais d'établissement				
autres immobilisations incorporelles	42 315		10 796	53 111
<i>total immobilisations incorporelles</i>	<i>42 315</i>		<i>10 796</i>	<i>53 111</i>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
terrains				
agencement terrains	216 170		6 120	222 290
bâtiments et installation générales	12 036 252	62 529	672 614	12 646 337
bâtiments et installation générales sur sol d'autrui	1 104 205		51 214	1 155 419
matériel	1 163 779	93 504	189 278	1 259 553
autres immobilisations corporelles	3 553 900	96 606	298 533	3 755 827
<i>total immobilisations corporelles</i>	<i>18 074 306</i>	<i>252 639</i>	<i>1 217 760</i>	<i>19 039 425</i>
ACTIF IMMOBILISE	18 116 621	252 639	1 228 556	19 092 536

Les augmentations et diminutions intègrent des transferts entre établissements pour un total de 223 213 €.

3.1.3 Immobilisations financières

3.1.3.1 Titres de participations

L'Unapei17 détient 2500€ du capital de Recruter Ensemble. Au titre de l'exercice 2022, Recruter Ensemble dégage un résultat net à 0. Ses capitaux propres ressortent à -11k€.

L'association détient également 3300 € de titres Confluence. Au titre de l'exercice 2022, Confluence dégage un résultat net à 0. Ses capitaux propres ressortent à 21k€.

3.1.3.2 Autres immobilisations financières

En 2022, un montant de trésorerie de 3,2M€ a été reclassé en autres immobilisations financières. Il s'agit de placements en moins-value latente à la clôture mais bénéficiant d'une garantie de capital à échéance 10 ans. Ces placements sont ouverts dans les livres du CIC pour 1,7 M€ et de la CNP pour 1,5 M€. L'association ayant l'intention de conserver ces placements durablement jusqu'à leur échéance donc avec un capital garanti, il a été procédé au reclassement en immobilisations financières et aucune dépréciation n'a été constatée à la clôture.

3.2 Actif circulant

3.2.1 Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré/premier sorti. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	43 336	0	43 336
Produits finis	14 668	0	14 668
Total	58 004	0	58 004

3.2.2 Créances de l'actif circulant

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 302 182€

CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	
créances clients et comptes rattachés	1 753 121
Autres	469 288
charges constatées d'avance	79 773
TOTAL	2 302 182

3.2.3 Produits à recevoir

	montant
créances clients et comptes rattachés	
fournisseurs et comptes rattachés	12 337
personnel - produits à recevoir	49 668
1% logement à affecter	46 103
créances fiscales	5 947
autres créances	45 247
disponibilités	20 893
TOTAL	180 195

3.3 Dépréciation des actifs

Néant

3.4 Passif

3.4.1 Tableau des provisions réglementées

	provisions au début d'exercice	dotation	Reprise	provisions en fin d'exercice
pour hausse des prix amortissements dérogatoires	45 359		7 003	38 356
prêts d'installation autres provisions	753 224			753 224
TOTAL	798 583		7 003	791 580

3.4.2 Provisions

	provisions au début d'exercice	dotation	reprise	reprise non utilisée	provisions en fin d'exercice
litiges	32 217		2 000		30 217
pensions et obligations alimentaires renouvellement des immobilisations autres provisions pour risques et charges	1 800 878	11 356	667 149		1 145 085
	67 605				67 605
TOTAL	1 900 699	11 356	669 149		1 242 907

Les provisions pour litiges figurant au bilan pour 30 217€ correspondent à :

- Un litige salarial né sur l'exercice 2018. Les demandes portées devant le Conseil des prud'hommes s'élevant à 44 712€, elles sont provisionnées à hauteur de 30 217€ selon l'appréciation des risques par l'association. Pas de mouvements sur l'exercice

3.4.3 Fonds dédiés

	fonds à engager au début de l'exercice	transfert (application nouveaux règlements ANC)	utilisation en cours d'exercice	engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	fonds restant à engager en fin d'exercice
Fonds dédiés issus de:	A	D	B	C	A - B + C + D
Subventions d'exploitation					
formation	107 564		30 327	39 140	116 376
gratification des stagiaires	22 773		2 578		20 195
QVT	31 280				31 280
action nutrition PH	18 000				18 000
plan autisme	31 108		24 856		6 252
équipe mobile	32 476				32 476
expérimentation régionale	41 800				41 800
mesures salariales	16 010		16 010		0
supervision DAR	20 008		7 250	12 000	24 758
Ressources liées la générosité du public	61 100		16 296	344	45 148
Contributions financières d'autres organismes	5 000				5 000
Fonds dédiés à l'Investissement	560 750		66 991		493 759
TOTAL	947 870		164 308	51 484	835 045

Les Crédits Non Reconductibles (CNR) sont octroyés par les autorités de tarification et de contrôle à des établissements ou services sous leur compétence qui porteront la mise en œuvre d'actions ou de projets définis par le financeur. Les Crédits Non Reconductibles ne sont pas des ressources pérennes.

3.4.4 Dettes

3.4.4.1 Etat des dettes : classement par échéance

	Solde	échéances à moins d'un an	échéances entre 1 et 5 ans	échéances à plus de 5 ans
emprunts obligataires convertibles				
autres emprunts obligataires				
emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 791 032	472 378	1 694 716	1 623 938
emprunts et dettes financières divers	8 670	8 670		
dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 208 758	1 208 758		
dettes fiscales et sociales	1 892 974	1 892 974		
dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
autres dettes	979 087	979 087		
produits constatés d'avance	635 095	635 095		
TOTAL	8 515 616	5 196 962	1 694 716	1 623 938
Emprunts souscrits au cours de l'exercice	600 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	459 007			

Tableau détaillé par emprunt de la ventilation des échéances

	Solde	1 an	1 an à 5 ans	+ 5ans
IME	88 202	14 700	58 801	14 700
	8 670	8 670		
DG Marouillet	3 160	1 580	1 580	
DG Saintes	306 250	35 000	140 000	131 250
SAAJ Rcht/Saintes	72 000	10 667	42 667	18 666
FH Marouillet	2 310	770	1 540	
FAM Bouhet	2 029	451	1 578	
	79 200	8 800	35 200	35 200
	822 246	100 001	395 104	327 141
FOH Bouhet	3 043	676	2 367	
	160 800	17 867	71 467	71 467
	1 233 369	150 001	592 656	490 712
FOH Horizon	4 564	1 014	3 550	
	144 843	14 856	59 423	70 565
Bonnodeau	111 200	11 120	44 480	55 600
	586 057	32 284	145 136	408 637
	40 400	40 400		
	122 690	23 522	99 168	
TOTAL	3 791 032	472 378	1 694 716	1 623 938

3.4.4.2 Dettes garanties par des suretés réelles

	dettes garanties Solde au 31/12/N	montant des suretés Valeur à l'origine	valeur nette à l'actif des biens donnés en garantie
emprunts obligataires convertibles			
autres emprunts obligataires			
emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	618 250	1 260 000	782 617
emprunts et dettes financières divers			
dettes fournisseurs et comptes rattachés			
dettes fiscales et sociales			
dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
autres dettes			
TOTAL	618 250	1 260 000	782 617

Nature des garanties par emprunt :

établissement	organismes	date début	date fin	montant caution	capital restant du
Bouhet	BFCC	20/03/2017	20/12/1931	400 000,00	239 999,92
SAAJ Saintes	BFCC	27/08/2014	27/08/2029	160 000,00	71 999,89
ESAT Saintes	BFCC	22/07/2011	22/07/2031	700 000,00	306 250,00
				1 260 000,00	618 249,81

3.4.5 Charges à payer

	montant
emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30 471
dettes fournisseurs et comptes rattachés	299 362
dettes fiscales et sociales	1 320 439
dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
autres dettes	89 263
TOTAL	1 739 535

3.4.6 Comptes de régularisation

	montant
charges constatées d'avance	79 773
produits constatés d'avance	635 095

4 Informations relatives au compte de résultat

Analyse du résultat

	déficit	excédent
IME (ARS - CPOM)	90 260	
SESSAD (ARS - CPOM)		118 314
ESAT BORDS BPAS (ARS - CPOM)		123 366
ESAT LE MAROUILLET BPAS (ARS - CPOM)	7 149	
ESAT DE SAINTES BPAS (ARS - CPOM)		15 172
ESAT SAINT-OUEN BPAS (ARS - CPOM)		57 880
FH PERIGNY-ROMPSAY (CD - CPOM)	125 467	
PREFASS (CD - CPOM)		108 738
SAAJ DE ROCHEFORT-LES GONDS (CD - CPOM)		95 471
SAAJ ST OUEN (CD - CPOM)		41 344
SAVS (CD - CPOM)		39 833
FH LE MAROUILLET (CD - CPOM)	66 355	
FH DE SAINTES (CD - CPOM)		3 375
FAM (ARS, CD - CPOM)	119 308	
FOH BOUHET (CD - CPOM)	296 231	
FOH HORIZON (CD - CPOM)	178 279	
FOYER LAGORD (CD - CPOM)	112	
SIEGE (ARS, CD)	86 108	
VIE ASSOCIATIVE	45 164	
ESAT BORDS PRODUCTION		42 204
ESAT MAROUILLET PRODUCTION		36 553
ESAT SAINTES PRODUCTION		72 647
ESAT SAINT OUEN PRODUCTION		163 211
ESAT ROCHEFORT PRODUCTION		59 295
Part du résultat sur gestion conventionnée		- 365 775
Part du résultat sur gestion libre		328 746
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022		- 37 029

Résultats des établissements sous contrôle ARS – périmètre CPOM ARS

Les résultats comptables cumulés des établissements dans le périmètre du CPOM ARS sont excédentaires à hauteur de 217 323€.

Résultats des établissements sous contrôle Conseil Départemental (CD) – périmètre CPOM CD

Les résultats comptables cumulés des établissements dans le périmètre du CPOM Conseil Départemental sont déficitaires à hauteur de 377 683€.

Résultats des établissements sous contrôle conjoint ARS / Conseil Départemental

Le résultat comptable du siège administratif est déficitaire de 86 108€.

Le résultat comptable du FAM est déficitaire de 119 308€.

Résultats des établissements sous gestion libre

Les résultats comptables cumulés des établissements non contrôlés sont de 328 746€ et se répartissent entre :

- Vie associative : - 45 164€
- ESAT BAPC : 373 910€

Le résultat net s'est dégradé en 2022 par rapport à 2021, compte-tenu notamment d'un recours accru à l'intérim, en augmentation de 580k€, de l'accroissement des coûts liés au chauffage et à l'énergie, à hauteur de 160k€, du financement d'une prime pour les collaborateurs privés de la mesure du Ségur à hauteur de 145k€, du recours au prestataire In Situ pour réaliser différentes études, à hauteur de 100k€, de la variation du montant des indemnités de licenciement et de frais de rupture, à hauteur de 84k€.

Concomitamment à cette inflation des coûts, une reprise significative des provisions pour Indemnités de Fin de Carrière a été réalisée, compte-tenu de la forte hausse du taux d'actualisation liée à l'inflation et de l'augmentation significative du turn-over.

5 Autres informations

5.1 Effectif

Effectif moyen du personnel en ETP: 389 personnes dont 22 apprentis

CATEGORIE DE PERSONNEL	EFFECTIFS 2022			EFFECTIFS EQUIVALENT TEMPS PLEINS
	Femmes	Hommes	Total Général	
APPRENTI	13	9	22	22
CADRE	18	17	35	30,8
CONTRAT AVENIR	0	0	0	0
CONTRAT PROFESSIONNALISATION	3	0	3	3
CUI CAE	6	5	11	8,76
EMPLOYE	259	68	327	305,8
OUVRIER	13	8	21	18,52
STAGIAIRE	1	0	1	0,42
Total Général	313	107	420	389,3

5.2 Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants (art. 20 – Loi 2006-586 du 23/05/2006) :

La rémunération de la précédente Présidente s'élève à 5 000€ pour 2022.

Les deux autres plus hauts cadres dirigeants sont bénévoles (Vice-président et Trésorier) et ne perçoivent aucune rémunération ni aucun avantage en nature.

5.3 Autres informations

5.3.1 Engagements financiers donnés

	montant
effets escomptés non échus	
avals et cautions	
engagements en matière de pensions	1 145 085
engagements de crédit-bail mobilier	
engagements de crédit-bail immobilier	
engagements en matière d'emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	618 250
autres engagements donnés	
TOTAL	1 763 335

Les engagements liés aux indemnités de fin de carrière pour l'ensemble du personnel permanent ont été évalués selon les hypothèses suivantes en 2022 :

- Départ volontaire de 60 à 67 ans
- Taux d'actualisation annuel : 3.75%

- Revalorisation des salaires : 1%
- Tables de mortalité : TV 88-90
- Turn over : fort
- Taux de charges patronales : 48% pour les employés, 54% pour les cadres

Les engagements ainsi évalués sont de : 1 145 085€. En fin d'exercice, le total des provisions s'élève à 1 145 085€. A noter que la forte hausse du taux d'actualisation liée à l'inflation et la forte augmentation du turn over impactent fortement à la baisse les provisions à constituer.

Le passif net du compte 115923 représentant les montants non financés par l'ARS et le Département de Charente Maritime s'élève à 639 467€.

5.3.2 Engagements financiers reçus

	montant
plafonds des découverts autorisés	
avals et cautions	
autres engagements reçus	8 323 271
<i>dont garanties du département de la Charente-Maritime sur les emprunts BFCC</i>	575 115
<i>garanties du département de la Charente-Maritime sur les emprunts SG</i>	600 000
<i>garanties du département de la Charente-Maritime sur les emprunts CDC</i>	7 148 156
Legs nets à réaliser	
TOTAL	8 323 271

Détail des garanties par emprunt :

établissement	organismes	désignation	date début	date fin	Montant caution	capital restant du
Foyer Lagord	CDC	Construction foyer	27/01/2003	01/12/2027	534 000,00	122 690,08
Foyer Lagord	CDC	Construction foyer	27/01/2003	01/12/2023	808 000,00	40 400,00
IME	CDC	Construction maison autiste	13/10/2003	01/11/2028	360 156,00	88 201,56
Bouhet	CDC	Restructuration et extension	03/05/2005	01/06/2030	5 446 000,00	2 055 614,53
Horizon	BFCC	achat terrain	20/12/2012	20/09/2032	297 114,59	144 843,46
Foyer Lagord	BFCC		18/01/2008	18/10/2032	278 000,00	111 200,00
Foyer Lagord	Société générale	extension saaj	02/06/2022	02/06/2042	600 000,00	586 056,54
		TOTAUX			8 323 270,59	3 149 006,17

5.3.3 Crédit-bail

Néant : le crédit-bail matériel et outillage s'est terminé en 2021. Concernant les véhicules en location longue durée, les redevances restant à payer sont, en fin d'exercice, de 434 484€ dont 219 622€ à un an au plus et 214 862€ de un an à cinq ans.

5.3.4 Contributions volontaires

	N	N-1
ressources		
bénévolat	0	2 746
prestations en nature		
dons en nature	32 804	57 815
TOTAL	32 804	60 561
emplois		
secours en nature	32 804	57 815
mise à disposition gratuite de biens et services		
prestations	0	2 746
personnel bénévole		
TOTAL	32 804	60 561

Sont valorisés en bénévolat les dons des administrateurs de leurs frais kilométriques et autres dépenses engagées dans le cadre de leurs missions d'administrateurs de l'Unapei17.

6 Informations associatives

6.1.1 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

COMPTÉ D'EMPLOIS-RESSOURCES DON EN CONFIANCE - VIE ASSOCIATIVE					
EMPLOIS	Emplois de 2022 = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2021 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2022 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2021 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE	50 148	66 100
1 - MISSIONS SOCIALES *			0 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Dons et legs collectés		
Actions réalisées directement	32 342	16 133	Dons manuels non affectés	13 534	16 239
Versements à d'autres organismes agissant en France			Dons manuels affectés	16 390	18 756
1.2. Réalisées à l'étranger			Legs et autres libéralités non affectés	1 348	2 663
Actions réalisées directement			Legs et autres libéralités affectés		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			Dons des entreprises		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public			2 - AUTRES FONDS PRIVÉS		
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés					
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	146 900	81 388	4 - AUTRES PRODUITS	91 378	35 742
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	179 242		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	122 647	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	6 519		II - REPRIS DES PROVISIONS	2 000	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	344		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	16 296	
			IV - VARIATION DES FONDS DÉJÀ COLLECTÉS AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	45 164	
V - TOTAL GENERAL	186 106		VI - TOTAL GENERAL	186 106	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	0		Bénévolat	0	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	32 804	
Frais de fonctionnement et autres charges	32 804		Dons en nature		
Total	32 804		Total	32 804	

6.1.2 Compte de résultat par origine et destination (CROD)

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION				
DON EN CONFIANCE - VIE ASSOCIATIVE				
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<u>PRODUITS PAR ORIGINE</u>				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie	13 534	13 534	16 239	16 239
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	16 390	16 390	18 756	18 756
- Legs, donations et assurance-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1 346	1 346	2 663	2 663
2 – Produits non liés à la générosité du public				
2.1. cotisations avec contrepartie				
2.2. Parrainage des entreprises				
2.3. Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	91 376		35 742	
3 – Subventions et autres concours publics				
4 - Reprises sur provisions et dépréciations				
	2 000		71 796	
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs				
	16 296			
TOTAL	140 942	31 270	145 196	37 658
<u>CHARGES PAR DESTINATION</u>				
1 - Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	32 342		16 133	16 133
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - Frais de fonctionnement				
	146 900		81 223	
4 - Dotations aux provisions et dépréciations				
	6 519		6 474	
5 - Impôt sur les bénéfices				
			146	
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice				
	344		2 623	
TOTAL	186 106	0	106 598	16 133
EXCEDENT OU DEFICIT	-45 163		38 598	

6.1.3 Remboursement de frais aux administrateurs

Les administrateurs ont la possibilité de se faire rembourser toute dépense engagée dans le cadre de leur mission en faveur de l'association telle que les déplacements (frais kilométriques, train, parking, péage, hôtel...), les frais de garde de leurs enfants.

6.1.4 Trésorerie

Solde au 31/12/2022 de la Vie Associative

valeurs mobilières de placement (ECOFI)	160 005€
comptes bancaires et placements	979 959€
caisses	379€
total trésorerie	1 140 342€

L'Unapei 17 travaille avec 2 principaux partenaires bancaires.